Les archives des syndicats

Autor(en): **Albanese, Isabelle / Steinauer, Jean / Allmen, Malik von**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **14 (1998)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES ARCHIVES DES SYNDICATS

par Isabelle ALBANESE, Jean STEINAUER et Malik VON ALLMEN

Le propos de cet article est de porter une appréciation globale, aussi documentée et illustrée que possible, sur les archives disponibles dans les secrétariats syndicaux de Suisse romande. Subsidiairement, nous ferons quelques observations sur la pratique archivistique des organisations ouvrières, de la base au sommet; et nous risquerons, en guise de conclusion, quelques hypothèses sur leur rapport à la mémoire... et à l'écrit.

Le cadre et la méthode

Nous ne sommes pas des spécialistes de ce domaine, où nous sommes entrés de manière un peu fortuite. L'état des archives syndicales et les comportements mémoriels du mouvement ouvrier constituent assurément un bel objet d'étude, mais nous n'avons eu à le traiter que de façon latérale, au seuil d'une enquête sur les cadres syndicaux issus de l'immigration [1]. Il nous a été nécessaire, par endroits, d'inventorier les archives disponibles. Ce travail fut effectué progressivement: l'exploration de ces sources n'était pas, pour nous, un but en soi, rien qu'une étape obligée.

D'autres facteurs de limitation doivent être encore mentionnés. Ils sont d'ordre théorique, chronologique et géographique, et tiennent au cadre de l'étude que nous menons. Il s'agit, en effet, d'une enquête prosopographique. Ce que nous cherchons, ce sont les personnages au travers desquels, en l'absence de données statistiques générales, peut être appréhendé – sinon mesuré – et qualitativement évalué l'apport des immigrés au mouvement syndical. Ce sont des militants actifs élus dans les comités de section ou d'arrondissements, ou directement recrutés pour l'appareil comme fonctionnaires: parmi ces élus et ces permanents se concentrent la plupart des mandats syndicaux. Cherchant à identifier ces personnages, nous nous sommes donc limités à la consultation des archives relatives au «*mouvement*», comme disent certains secrétaires pour désigner le fonctionnement de leurs sections. Ce n'est qu'en cours d'étude, on l'a dit, que notre curiosité s'est progressivement élargie au problème archivistique des syndicats.

---

1. Malik von Allmen et Jean Steinauer, *L'apport de l'immigration au syndicalisme suisse. Les hommes, les idées, les pratiques. 1945-1955,* FNRS, PNR 39, projet n° 44849 en cours.

Notre enquête, ensuite, ne remonte qu'à 1945: pour viser plus haut dans le temps, pour étudier un tel objet à la naissance du mouvement syndical ou dans l'entre-deux guerres, il eût fallu d'autres moyens et d'autres méthodes. Enfin, nous avons délimité notre champ dans l'espace et n'avons retenu que les syndicats du secteur privé – USS et CSC – dans les cantons latins, tout en prévoyant, il est vrai, quelques points de comparaison en Suisse alémanique, dans l'intention de souligner certains contrastes. Pour le présent article, nous nous en tiendrons aux seuls cantons romands, où l'état d'avancement de nos travaux est relativement homogène. Sur le plan pratique, nous avons jusqu'ici effectué deux tournées dans les secrétariats locaux. La première visait un inventaire général des situations locales (structure et organisation actuelles, groupes professionnels, représentation de la section ou de l'arrondissement dans les entreprises, dans les instances fédératives, etc.); un recueil d'éléments historiques, notamment sur l'évolution des couvertures sectorielles et des délimitations territoriales (absorption de secteurs d'activité suite aux fusions entre fédérations, absorption d'anciennes sections suite à des réorganisations administratives); et une première estimation de l'importance et de l'état de conservation des archives locales. Le but principal de la seconde visite, centrée sur les archives, était le recensement des responsables syndicaux issus de l'immigration ainsi que le recueil des prises de position et des discussions se rapportant aux travailleurs immigrés à l'échelon local.

Nos réflexions sur l'archivistique syndicale comme les observations qui suivent se ressentent, bien évidemment, du caractère empirique de cette démarche et des limites étroites de notre enquête. Nous avons visité, en Suisse romande, une cinquantaine de secrétariats syndicaux (liste en annexe). Pareille tournée pouvait donner envie de construire une sorte de typologie, de classer les secrétariats selon leur richesse archivistique, en distribuant des étoiles comme le Guide Michelin. Deux faits s'y opposaient pourtant, le caractère hâtif de nos inventaires (car nous nous sommes concentrés sur les sources les plus «économiques» en fonction de notre objectif prioritaire) et le caractère aléatoire de notre accès aux documents. Sur le terrain, en effet, nous n'avons pas souvent eu le choix du *modus operandi*. Dans la moitié des cas seulement, nous avons eu libre accès aux locaux d'archivage, donc la possibilité de voir la totalité des documents conservés. Encore ce libre accès s'est-il parfois confondu, à notre point de vue, avec de l'exploration forcée, lorsque les secrétaires manquaient du temps voire des connaissances nécessaires pour nous guider dans leurs dépôts. Mais souvent aussi, pressés par le calendrier, nous n'avons pas usé de ce libre accès pour ouvrir toutes les armoires ou examiner tous les rayonnages. C'est ainsi que nous ignorons les contenus possibles des archives dites administratives, notamment celles qui concernent les caisses de chômage et d'assurance maladie, et qui peuvent atteindre des volumes impressionnants. Dans les autres cas, les documents à consulter ont été mis à notre disposition dans un bureau par le secrétaire syndical. Cela découlait parfois de nos contacts préalables, où

nous parlions de notre intérêt particulier pour les procès-verbaux d'assemblées générales et de comités, ou pour les archives concernant le «*mouvement*» du syndicat. Cela s'est combiné souvent avec le souci de bien nous accueillir et de nous éviter des recherches fastidieuses. Nous trouvions alors une série de registres, de cartons ou de classeurs tout préparés. Il est arrivé aussi que l'on nous apporte les documents au coup par coup, le secrétaire retournant au grenier ou à la cave chercher ce que nous lui demandions. Dans quelques cas, cette procédure a vraisemblablement permis de maintenir le voile sur un entreposage ou sur un volume d'archives jugés déplorables. Il est arrivé enfin, mais exceptionnellement, que la mise à disposition de séries sélectionnées de documents réponde à une volonté de contrôler ou de restreindre notre accès aux sources.

Le souci des archives

A l'échelon des sections, les syndicats ont-ils souci de leurs archives? Une visite permet d'estimer, en première approximation, la volonté de conservation qui les anime ainsi que les moyens matériels qu'ils se donnent pour stocker des documents et les mettre à l'abri – la résultante s'exprimant en termes de volume.

Les moyens consacrés à l'archivage s'échelonnent du simple achat de cartons jusqu'à l'installation d'un *compactus* au sous-sol, en passant par le bricolage à la diable de quelques rayonnages dans un coin de grenier, l'acquisition d'armoires métalliques pour mettre les documents à l'abri dans les couloirs et bureaux du secrétariat, ou l'affectation expresse d'une cave (puis deux, puis trois...) aux archives. Pour devenir signifiants, de tels éléments doivent bien sûr être relativisés selon la taille et les ressources matérielles des sections ou arrondissements. Quelques meubles de rangement ici valent ailleurs de vastes caves équipées de rayonnages construits sur mesure. La volonté de conservation nous est connue par les propos des secrétaires syndicaux, quand ils expliquent des lacunes en observant que «*beaucoup a été jeté pour faire de la place*» ou «*perdu*» lors d'un déménagement des bureaux. Elle peut être attestée aussi par la saturation de locaux où chaque rayonnage porte plusieurs rangées ou plusieurs couches de cartons. Elle ressort parfois, en négatif, des documents eux-mêmes: «*Après ça, nous procédons au rangement des archives. C'est-à-dire qu'une partie de la documentation classée par les secrétaires successifs est emballée, ficelée, pour terminer aux vieux papiers! Il faut faire de la place si on veut que le secrétaire ne meurt pas* [sic] *sous l'avalanche de papier qui arrive sans cesse!*» (FCOM Neuchâtel, PV du comité d'arrondissement, 03.07.1992).

Tout en sachant les hiérarchisations scabreuses et les comparaisons malaisées, nous pouvons donner quelques exemples typiques – et contrastés – du souci des archives dans les secrétariats dont les dépôts nous ont été ouverts. Les bonnes surprises ne manquent pas: fonds abondants, sinon complets, d'accès facile, tenus en ordre et mis en sécurité, comme on en trouve au secrétariat du SIT, à Genève, ou dans les caves de la FTMH à Delémont. Ce sont encore, au hasard d'un secré-

tariat, des fonds d'une richesse particulière pour une tranche chronologique donnée: le SIB de Neuchâtel, par exemple, possède environ 120 cartons dûment étiquetés, occupant trois rayonnages, pour les seules années 1970 à 1995.

Les mauvaises surprises, ce sont les fonds appauvris, parfois jusqu'à la misère, par les destructions délibérées ou accidentelles. Pour justifier les premières, les secrétaires font valoir le manque d'espace (le secrétariat neuchâtelois et romand de la FCOM, à La Chaux-de-Fonds, vit dans deux pièces), ou l'opportunité d'un déménagement. La FCTA de Genève possédait, selon un secrétaire, «*deux ou trois tonnes d'archives*» lorsqu'elle quitta le centre syndical FTMH de la rue de Lyon pour s'établir au centre syndical Actions, en

Exemple: la FTMH du Jura

A Delémont, la section FTMH du Jura a équipé trois caves bien sèches en rayonnages et armoires métalliques pour y entreposer plusieurs centaines de cartons, tous étiquetés. Une faible part concerne les activités de l'Union syndicale jurassienne et de l'Union locale de Delémont. L'essentiel se rapporte à la section FTMH de Delémont et environs, et quelques rayons proviennent des anciennes sections de Porrentruy et des Franches-Montagnes (Saignelégier), absorbées en 1988.

Les séries administratives comportent, outre les inévitables dossiers individuels des caisses chômage et maladie, la comptabilité des trois sections regroupées. Quant à l'activité proprement syndicale, pour Delémont, les fonds les plus importants contiennent des papiers relatifs aux conventions collectives (ASM/horlogerie/métallurgie/électricité/garages), aux comités et commissions d'entreprises dans la métallurgie, ainsi qu'aux entreprises (Von Roll, Elu, Wenger, etc.). Outre les procès-verbaux du comité et des assemblées de délégués de la section, on trouve encore des cartons de correspondance, de communiqués de presse et de documents relatifs à l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, aux élections fédérales, à l'assemblée nationale des délégués et au comité d'organisation du 1er mai... Pour Porrentruy, on peut relever des séries concernant le «cartel syndical du 1er mai» et des conflits de travail, ainsi que des archives par entreprises. Pour les Franches-Montagnes, les cartons réunis à Delémont concernent l'assemblée des délégués et les assemblées des groupes locaux.

La section montre un réel souci de ses archives: la volonté de conservation s'est marquée par l'attribution, sur place, d'équipements et d'une surface de rangement appréciables, mais aussi par l'envoi de certaines séries documentaires au siège de la FTMH à Berne. *Last but not least*, la section a expressément mandaté un permanent syndical pour effectuer le tri et les classements nécessaires et tenir ses archives à jour.

1995; seuls les papiers qui se trouvaient dans les bureaux ont alors été transportés, le reste fut jeté. Ce n'est pas un cas isolé. Quant aux destructions accidentelles, voici quelques exemples suggestifs.

Les bureaux de la section FTMH de Tramelan, regroupée en 1991 avec celles de Moutier et Tavannes pour former la section de Pierre-Pertuis, se trouvent depuis 1995 à Champ-Fleuri, dans un petit magasin COOP désaffecté, à la périphérie de la localité. Les archives entreposées à la cave ont été pour partie inondées et pour partie grignotées par les rats (il a fallu rebétonner un mur pour empêcher les infiltrations et le passage des rongeurs), seules les archives entreposées au grenier ont été préservées: quelques registres d'avant-guerre et le contenu d'un carton «Chiquita», que nous avons inventorié avec intérêt. A Sion, en 1994, l'eau a détruit le plus clair des archives du SIB pour le Valais central, et le feu celle des Syndicats chrétiens en 1997 à Sierre. Désastre en 1985 au Sentier: à la mort de Paul-Abram Meylan, leader historique des horlogers FTMH, personne n'ose importuner sa sœur pour récupérer les papiers que durant quarante ans l'inamovible président avait accumulés à son domicile, faute de secrétariat permanent. Ces documents auront le temps de finir dans le poêle; les hivers sont rudes à la Vallée de Joux. Drame du même ordre à la FTMH de Tramelan, dont l'ancien secrétaire aux verbaux (des années 1960 jusqu'en 1991) conservait les PV chez lui. «*Il est décédé et ça a dû être bazardé par la famille...*», commente une secrétaire administrative. Et l'on pourrait augmenter cette liste de malheurs.

Si les archives résistent au feu, à l'eau, aux attaques des rongeurs ou à la privatisation sauvage, elles peuvent encore être victimes des restructurations syndicales, dont elles font généralement les frais. A ce propos, deux remarques. D'abord, et dans la règle, les archives des fédérations absorbées par fusions ne figurent pas dans l'héritage des restructurations au plan local. C'est ainsi que nous sommes en peine de signaler une quelconque série de documents héritée de la FVCE dans les archives locales de la FTMH (fusion de 1992). Il est exceptionnel de trouver dans un fonds local des pièces provenant de deux organisations ayant fusionné; à Genève, le sauvetage par le SIB des archives de l'ancienne section locale de la FTCP tient peut-être au poids relatif de cette fédération sur la place, et à sa concentration sur deux grosses entreprises (Givaudan et Firmenich). Autre cas heureux, toujours à Genève, la sauvegarde des PV et des rapports annuels de deux fédérations, celles des typographes (FST) et des cartonniers (FSORC), fusionnées en 1980 pour former le SLP. Il faut relever ici que les comités des deux syndicats partageaient des locaux et tenaient depuis longtemps des séances communes.

La seconde remarque porte sur les regroupements, pour motifs opérationnels ou administratifs, d'anciennes sections d'une même fédération. Ce que nous avons indiqué pour la FTMH du Jura, où l'on retrouve au moins une partie des archives des ex-sections de Porrentruy et des Franches-Montagnes dans les locaux du siège actuel à Delémont, constitue aussi une relative exception.

Le secrétariat de la FTMH du Haut-Léman regroupe certes à Vevey les archives des anciennes sections de Montreux et de Vevey (regroupées en 1966), mais pas celles d'Aigle et de Bex (indépendantes des précédentes jusqu'en 1974). Le siège du SLP Lausanne et Riviera vaudoise, produit d'un regroupement récent, ne détient que les archives de la section de Lausanne. L'exemple de la FTMH du Nord vaudois donne la clef de nombreuses situations, avec cette règle non écrite: les archives d'une section absorbée restent où elles étaient, au risque de disparaître avec les anciens secrétariats à mesure qu'ils passent au statut d'antennes locales, puis à celui de permanences plus ou moins régulières.

La qualité de l'archivage

C'est bien de conserver les papiers, c'est encore mieux s'ils sont utilisables. Mais la qualité de l'archivage, pour le moins inégale d'une section à l'autre, souffre généralement de trois défauts. D'abord, on garde n'importe quoi. Une bonne partie des pièces qu'on trouve dans les cartons ne sont pas des archives, mais des documents de provenance extérieure, de nature diverse, et souvent sans rapports directs avec la section: coupures de presse, brochures commémoratives de sections sœurs ou publicités pour meubles de bureau, sans

Exemple: la FTMH du Nord vaudois

La section FTMH du Nord-Vaudois, dont le siège est à Yverdon, regroupe depuis 1991 les anciennes sections d'Yverdon, Vallorbe et Sainte-Croix. Les secrétariats de Vallorbe et Sainte-Croix, ravalés au rang d'antennes locales, ne sont plus ouverts qu'une ou deux demi-journées par semaine. Les archives des trois anciennes sections sont restées sur place. A Vallorbe, nous ne savons pas dans quel état elles se trouvent. A Sainte-Croix, beaucoup a été détruit en 1992 ou 1993, lors de la rénovation de l'Hôtel de France où la section était locataire. Les pertes peuvent apparaître comme une conséquence du défaut de présence constante: selon le secrétaire de section, «*au moins 70% des archives ont été balancées dans la benne par les ouvriers, un jour où ils avaient été chargés de vider le grenier*». A Yverdon, où rien n'a bougé, la continuité pour les sources essentielles semble globalement assurée.

La pire situation que l'on puisse trouver, bien sûr, est celle où les fonds ne peuvent être détruits... faute d'avoir été constitués. C'est le degré zéro du souci des archives. Un dédain proclamé de la «*paperasserie*», chez un secrétaire qui se flatte d'«*avoir tout dans la tête*», peut laisser un secrétariat presque sans documents durant plusieurs décennies: nous n'avons pas trouvé trace de PV à la section FTMH du Locle.

oublier la collection du journal fédératif, dévotement reliée: un *must*. Quant aux archives proprement dites, elles contiennent encore beaucoup de pièces inutiles (notes de dictée, brouillons et copies multiples d'une même lettre, exemplaires en surnombre de circulaires émanant de la centrale, etc.).

Ensuite, on ne classe pas les documents, on se contente de les stocker, après un rangement sommaire. Formule courante: «*le classeur du secrétaire*», le gros mélange à l'échelle micro. L'ensemble des papiers emmagasinés durant l'année est mis en vrac dans un carton marqué du millésime. Les exemples sont trop nombreux pour être cités. Il arrive tout de même que les documents soient classés sommairement par matières, selon une logique opérationnelle et personnelle à la fois. Ainsi, à la FTMH de Genève, quelques dossiers «travailleurs immigrés» marqués au nom d'un ancien secrétaire contiennent principalement de la correspondance, des PV et notes de séance et des tracts, ainsi que force coupures de presse. Mais le tout en vrac, sans classement chronologique ni thématique. A l'évidence, il s'agit de la documentation du secrétaire, promue «archive» et rangée à la cave telle qu'elle était suspendue dans un tiroir de son bureau le jour où il a quitté son poste.

Pour l'histoire, on notera que la sophistication du matériel de bureau semble influer négativement sur la rigueur du classement chronologique. Au bon vieux

Exemple: la FCTC de Martigny

Quand les assemblées générales sont traitées comme série particulière, le cas d'une indexation détaillée des dossiers se rencontre. Ceux des congrès de l'arrondissement FCTC de Martigny sont munis d'onglets détaillant le contenu, sur le modèle suivant (39e congrès, Le Châble, 1989):

- Correspondance
- Liste de présences
- Jubilaires
- Comptes/Factures
- Rapports du président d'arrondissement et du secrétaire
- Propositions/Questions
- Circulaires (invitation destinée aux membres, avec ordre du jour et listes pour les votations)
- Décès de l'année écoulée
- Invitations des personnalités
- Invitations des journalistes
- Militants
- Remerciements

Touche de raffinement, une enveloppe collée au rabat de la fourre contient les photos de la journée...

temps des registres – reliés de toile noire, avec une étiquette calligraphiée sur le plat... – qu'on achetait tout foliotés et qui faisaient dix ans d'usage, pas de problème: séance après séance, le secrétaire aux verbaux remplissait à la main les pages, en continu. L'irruption de la machine à écrire dans les secrétariats syndicaux, préludant au passage du registre manuscrit au classeur fédéral, ouvre une phase intermédiaire fréquente, où le secrétaire tape le PV sur une feuille qu'il colle ensuite dans le registre: le SLP de Genève, par exemple, résout ainsi le dilemme de la modernité et de la tradition. La FTMH de Saint-Imier paraît moins à l'aise: le secrétaire tape son PV sur un feuillet en utilisant, comme à son habitude, le recto et le verso, puis insère ce feuillet dans le registre en le fixant avec une bande de papier collant sur le bord supérieur. Pour lire le verso, il suffit de rabattre le feuillet et retourner le registre de 180 degrés... Évidemment, la dactylographie page par page n'incite pas à dater les feuillets des PV ni à les folioter en continu, tandis que le système du classeur à perforations favorise aussi leur perte. Faut-il être optimiste sur le troisième stade du secrétariat, celui de la saisie informatique? Celle-ci ne produit pas moins de papier, car on imprime à tout va, mais justement: on se soucie moins de garder les papiers parce que les données sont en mémoire, alors qu'on ne sait pas comment archiver cette mémoire de façon pratique et sûre à la fois.

Troisième péché contre la qualité de l'archivage, on entrepose n'importe comment. Sous une charpente, au secrétariat SIB des Montagnes neuchâteloises, sont empilés quelque soixante cartons non étiquetés. Ils sont certes numérotés, mais le répertoire correspondant semble égaré, si bien qu'à moins de tout sortir, il est à peu près exclu de retrouver quoi que ce soit. Les secrétaires eux-mêmes sont souvent incapables de s'orienter dans les fonds de leur section, faute d'avoir été initiés aux pratiques d'archivage de leur prédécesseur: le souci de la transmission des pouvoirs ne va pas jusqu'à la mémoire. Enfin, même quand le souci de bien faire est patent, le manque de moyens joue contre la qualité de l'archivage. La saturation des locaux transforme des fonds bien classés en capharnaüm. Au secrétariat SIB de Lausanne, pas moins de 400 cartons dûment étiquetés sont entreposés, dans deux caves, sur deux rangs. Le désordre tient au fait que, les locaux étant peu fonctionnels, le rangement s'est fait au gré de la place disponible sans trop d'égard au contenu; on trouve par exemple en plusieurs endroits des cartons relatifs au comité de section. Il existe pourtant des dépôts d'archives impeccables: celui du SIB genevois fait le bonheur des chercheurs. Il est exclusivement composé d'archives authentiques – pas de collections hétéroclites de documents ici. Il est articulé thématiquement, et organisé spatialement, de manière logique. Chaque registre, chaque classeur, chaque carton est numéroté. Et, merveille! il existe un répertoire détaillé de l'ensemble. On a compris qu'un professionnel est passé par là. En fait, l'intervention d'Éric Golay dans les archives du SIB s'est produite à l'initiative du Collège du travail, non pas du syndicat. Elle est exemplaire, mais exceptionnelle.

La mémoire interrompue

La discontinuité dans les séries, fléau commun des archives, n'épargne pas celles des syndicats. Nous avons voulu connaître l'étendue de ses ravages au niveau local (voir le tableau graphique en annexe). Avant d'expliquer la construction et de commenter les résultats de cette démarche, nous devons en indiquer le sens.

Comme n'importe quelle institution, du CICR à l'amicale bouliste de Plainpalais, une section syndicale peut laisser s'effacer les témoignages de son activité et les pièces de sa gestion, elle peut même perdre la trace de ses adhérents ou de son personnel : pour attester son existence et prouver sa légitimité dans la durée, il lui suffira de prouver que son comité a été régulièrement élu et reconstitué, sans interruption, depuis l'origine. La liste des comités, les procès-verbaux de leur élection, c'est le cœur de la mémoire institutionnelle, c'est le document qu'il ne faut pas égarer ni détruire, l'archive entre toutes à conserver. Pour saisir les continuités et les ruptures chronologiques dans les séries de procès-verbaux utiles à la reconstitution des comités de section, nous avons retenu l'exemple de la FTMH plutôt que du SIB. Pourquoi ? Il fallait un poids lourd, avec une forte inertie structurelle. Dans la métallurgie, sur le long terme, les sections vivent souvent à l'ombre de grandes entreprises, et l'activité industrielle leur vaut plus de stabilité que la construction, secteur marqué par une forte rotation de la main d'œuvre saisonnière.

1. La construction du tableau

Le tableau graphique récapitulant l'état des sources donne en ordonnée les millésimes de 1945 à 1995, et en abscisse la liste des sections actuelles.

Les *cases noires* signalent les années pour lesquelles les comités nous sont connus sur la base directe de listes d'élus. Celles-ci sont généralement tirées des procès-verbaux d'assemblées générales, parfois de rapports annuels ou de procès-verbaux de séances de comité précédant ou suivant immédiatement les assemblées statutaires, qui mentionnent les démissionnaires à remplacer ou des souhaits de bienvenue nominatifs aux nouveaux élus.

Les *cases grises* concernent les comités reconstitués de manière indirecte, souvent sur la base des listes de présence – le plus souvent partielles – portées dans les procès-verbaux des comités de section. Selon les habitudes du secrétaire aux verbaux, ces listes se limitent tantôt à l'énumération des présents, tantôt à celle des absents ; souvent elles ne distinguent pas dans l'assistance les membres élus du comité et les militants sans mandat particulier, qui peuvent assez régulièrement participer aux réunions en tant que représentants de telle ou telle entreprise. Elles demandent donc à être contrôlées sur de multiples séances pour fournir un recensement précis. Ces reconstitutions indirectes s'appuient plus exceptionnellement sur des correspondances ou des comptes rendus d'événements divers.

Les *cases blanches*, enfin, désignent les années pour lesquelles il est impossible de reconstituer le comité d'une section d'après les sources écrites.

Ces distinctions entre cases noires, grises ou blanches tiennent compte des sources complémentaires retrouvées dans les archives de la fédération à Berne.

Le tableau retient le découpage et les dénominations en vigueur en 1995. Comme d'assez nombreuses modifications sont intervenues depuis 1945, nous avons retenu les entités dont le secrétariat est devenu siège de section après les regroupements. Exemple: la section du Haut-Léman dont le secrétariat se trouve à Vevey. Le tableau donne l'état des sources valables pour cette section dans la forme qu'elle a pris en 1966, précédé par l'état des sources de la section de Vevey pour les années 1945 à 1965. Notre tableau ignore donc, pour ces années 1945 à 1965, l'ex-section de Montreux et celle d'Aigle-Bex (respectivement rattachées à celle de Vevey en 1966 et 1974) dont l'état des sources ne correspond évidemment pas à celui enregistré durant ces mêmes années à Vevey. Autre exemple, la section de Pierre-Pertuis, qui regroupe depuis 1991 celles de Tavannes, de Moutier et de Tramelan. Nous avons retenu pour les années antérieures à 1991 la section de Tavannes, où se trouve le siège actuel de l'ensemble en question. Nous avons opéré de la même façon pour les sections de La Côte (siège à Nyon), de Lausanne (qui a absorbé plusieurs sections depuis 1945), du Nord vaudois (siège à Yverdon), et la région du Jura (siège à Delémont).

Précisons que les sections considérées dans ce tableau ont toutes des origines antérieures à 1945. On les retrouve d'abord sous l'ancienne appellation de FOMH, l'actuelle datant de 1972. A la borne opposée, il se trouve qu'avec la «régionalisation» menée par la FTMH les découpages représentés ont encore évolué depuis 1995. En 1996 se crée la section de l'Arc lémanique vaudois sur la base de trois sections de La Côte, de Lausanne et du Haut-Léman. En 1997 la région du Jura bernois se constitue par la réunion des sections de Pierre-Pertuis et de Saint-Imier. Et il conviendra d'ajouter à ces restructurations celles qui sont en cours parmi les sections valaisannes.

2. L'interprétation du tableau

L'analyse met en relief des situations bien contrastées, auxquelles nous proposons des explications d'ordre structurel parfois, d'ordre personnel plus souvent: à cette petite échelle, le rôle des individus reste significatif.

Au premier coup d'œil apparaissent les situations extrêmes. En négatif, c'est le vide quasi sidéral du Locle. En positif, c'est la forte continuité des sources à Lausanne, où elle n'est interrompue qu'entre 1961 et 1965. L'explication, très simple, tient d'abord à la conservation au secrétariat lausannois – comme d'une relique! – d'un unique ancien registre contenant les procès-verbaux des assemblées de section de 1931 à 1960, puis à l'entrée en fonctions (1966) du secrétaire actuel, auteur régulier de rapports annuels faisant toujours état des élections au comité. Les fortes continuités que l'on observe également dans les sections du Haut-Léman, du Nord Vaudois et de Sierre, sans doute éga-

Tableau graphique ***Comités de section FTMH : l'état des archives*** *(voir explications dans le texte)*

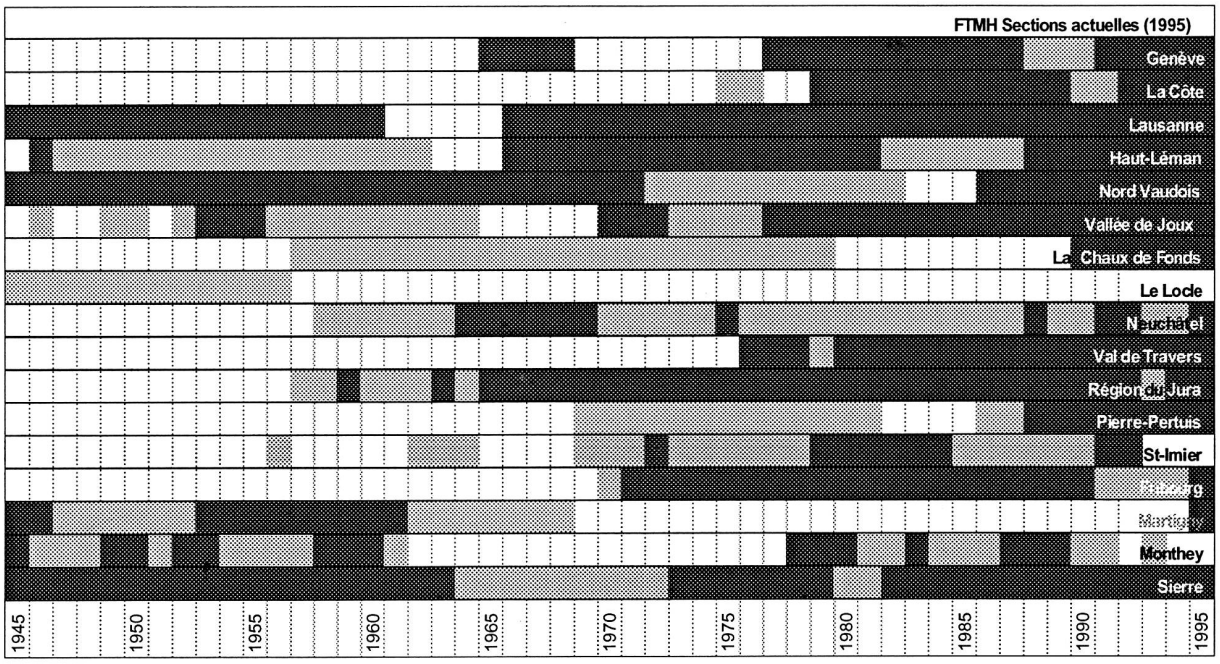

lement dues à la longévité des secrétaires de section, sont peut-être à mettre en rapport avec de fortes continuités industrielles: Ateliers Mécaniques de Vevey, Paillard-Bolex et Alusuisse-Chippis.

Quant aux fortes discontinuités observées à Monthey et à Martigny, il faut savoir qu'il s'agit de sections marquées par de nombreux épisodes cahotiques, notamment celui du manifeste 1977: les conflits entre la section et la centrale sur quoi brochaient des conflits entre présidents et secrétaires, entraînaient des successions mouvementées au secrétariat et ne favorisaient guère la tenue d'archives.

Sur un mode plus serein, les alternances de gris et de noir à la Vallée de Joux renvoient aux exigences inégales des secrétaires successifs, jusqu'aux années 1970 avec l'institution d'un secrétariat permanent au Sentier. Un schéma de même type se dessine à La Côte, qui pourrait ici correspondre à la nomination d'un secrétaire permanent résidant sur place, alors que précédemment la section de Nyon était suivie par un fédératif itinérant.

D'une lecture synthétique du tableau, on peut tirer trois enseignements somme toute inquiétants. D'abord, en remontant à plus de vingt-cinq ans, soit à la période antérieure à 1969, les sections ne peuvent plus reconstituer grâce à leurs archives que la moitié de leurs comités successifs. Or, vingt-cinq ans, ce n'est pas long: la moitié seulement d'une vie de travail ouvrier. Pour les vingt-cinq dernières années, le taux de perte tombe de moitié. La composition du comité, dirons-nous, est encore une fois sur quatre hors de portée. Enfin, sur le demi-siècle, les valeurs s'égalisent: 39% de noir, 37% de blanc.

Cela signifie tout de même qu'en l'espace d'une vie ouvrière, les archives des sections syndicales sont inopérantes, sur un point essentiel, une fois sur trois.

Pour une politique archivistique

Les sections syndicales ne sont pas souvent riches, et leurs secrétariats ne disposent pas de ressources humaines inépuisables. Nous ne sous-estimons pas ces difficultés, qui excusent largement les défaillances constatées dans le souci de la conservation et les déficiences relevées dans la qualité de l'archivage. Nous ne devons pourtant pas nous laisser abuser.

«*Le secrétariat est déjà débordé par les tâches courantes*»: l'argument du manque de temps cache souvent le fait que l'archivage n'a pas de sens aux yeux des responsables syndicaux – quand on ne voit pas l'utilité d'une tâche, on ne trouve pas une heure pour s'y livrer. «*On n'a personne de formé pour ça*»: curieusement, le défaut de compétences techniques est facilement invoqué pour justifier l'abandon des archives, mais jamais dans les autres secteurs d'activité de la section. Quant à l'éloge du «*travail de terrain*» opposé à la «*paperasse*» (comme si les deux choses s'excluaient mutuellement!), il cache le plus souvent une réelle aversion pour la transparence: «*Borter aimerait mieux*

que le compte rendu [présidentiel] de l'année soit écrit, Tronchet répond qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un compte rendu écrit... » (SIB Genève, PV du comité des maçons [FOBB], 02.02.1971).

Les solutions élaborées, avec les moyens du bord, par quelques responsables pleins de bonne volonté ne sont guère que des palliatifs. Le recours au bénévolat à l'intérieur de la section est limité par la disponibilité et les compétences archivistiques des militants, généralement retraités, qui donnent de leur temps pour classer les papiers. L'occupation temporaire d'un demandeur d'emploi, rémunéré par l'assurance chômage au titre des mesures actives, permet de rattraper un retard de classement, ou d'accompagner un déménagement; mais cette intervention reste sans lendemain. Hors le cadre de la LACI, faire appel à un spécialiste extérieur pose un problème de financement: la mission d'Éric Golay au SIB de Genève a été prise en charge par le Collège du Travail, le syndicat bénéficiaire n'y a pas contribué financièrement. Cette formule reste donc rare.

Mais peut-être faut-il que les sections se séparent de leurs documents pour en assurer la conservation? Celles de la FTMH peuvent se tourner vers leur centrale: à Berne, les archives de la fédération renferment d'intéressantes séries de documents locaux. En revanche, les archives centrales du SIB, à Zurich, sont presque exclusivement composées de documents fédératifs. Le versement dans un dépôt public a l'avantage de rompre l'isolement archivistique du monde syndical, tout en assurant la pérennité des fonds; c'est ainsi que le SIB des Montagnes neuchâteloises a fait des dépôts, durant quelques années, à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, puis cette pratique semble avoir cessé. La FTMH de Saint-Imier, à travers le Centre de recherches documentaires Mémoire d'Erguël, a confié ses registres les plus anciens aux Archives industrielles et économiques jurassiennes (AIEJ).

On trouve donc dans le monde syndical des exemples disparates de «bonnes pratiques» pour la mémoire du mouvement, mais pas trace d'une politique archivistique cohérente et dotée d'objectifs, en tout cas au niveau local. Pourquoi? Redisons que l'explication – ou l'excuse – opposant des ressources d'«amateurs» et des besoins justiciables d'une intervention de «professionnels» n'est pas recevable: en d'autres domaines, jugés plus stratégiques sans doute, le mouvement syndical s'est donné les moyens d'acquérir l'expertise nécessaire. Le SIT genevois a fait figure de pionnier en embauchant des universitaires ou des professionnels du social, mais pratiquement tous les syndicats aujourd'hui cherchent leurs permanents hors du bassin professionnel où ils recrutent leurs membres.

Mieux fondé paraît l'argument suivant: rien n'est plus contradictoire que la conservation de l'écrit dans un univers de culture orale comme celui des syndicats. L'explication n'est pas démentie par le contre-exemple du SLP (les typos, ces lettrés, sont des scribes consciencieux), elle prend même de la force avec la montée de l'effectif immigré dans les rangs syndicaux. Nous pouvons admettre

aussi que le syndicalisme de terrain, celui qui se vit à l'échelon d'une localité, d'une section, d'une entreprise, est une pratique réactive plutôt que visionnaire ou planificatrice. Il a le sens de l'urgence plus que celui de la durée. Il se voit dans l'immédiat, pas dans l'histoire. Il mobilise des réflexes plutôt que de la mémoire.

Nous avançons l'hypothèse, néanmoins, que ces antithèses en cachent une autre, plus profonde, celle qui oppose en gros l'ouvriérisme et l'intellectualisme. Nous pensons qu'elles servent d'alibi, en fait, à la tentation anti-intellectualiste anciennement ancrée, et toujours présente, dans les syndicats. Le mouvement ouvrier, qui a le culte de ses héros, accorde certes une grande importance à la célébration du passé, mais beaucoup moins à la connaissance historique. Le savoir archivistique en particulier, avec ses règles, ses codes, ses servants, est peu respecté dans les syndicats parce qu'il n'est pas reconnu, ou perçu, comme une arme utile.

Et s'il ne l'est pas, c'est qu'il échappe à l'ouvrier, comme au bureaucrate, d'ailleurs: à preuve l'imbécile destruction des archives de l'Union syndicale suisse au nom de l'efficacité gestionnaire! Il y aura cinq ans bientôt que ces fonds inestimables pour la mémoire du mouvement ouvrier suisse, dûment préservés de l'eau, du feu, des rongeurs, et maintenus opérationnels par le travail savant et patient des archivistes, ont succombé à la cuistrerie du secrétaire central Dani Nordmann, aujourd'hui recyclé dans les chemins de fer comme chef du personnel.

Or, il est urgent – ce sera notre conclusion – que nos syndicats se dotent d'une politique archivistique digne de l'histoire du mouvement ouvrier. D'une part, le mouvement de concentration dans le monde syndical risque de faire disparaître en peu de temps les papiers renfermant la mémoire des sections regroupées et des fédérations absorbées. D'autre part, en l'absence de procédures uniformes, la généralisation des supports informatiques risque de rendre bientôt impossibles la transmission et la conservation d'une foule de données.

Université Ouvrière de Genève (UOG)

Annexe *Les secrétariats syndicaux visités*

Siège des secrétariats	**Fédérations USS** / ***Fédérations CSC***	**Sections, arrondissements ou unions régionales**
Genève	SIB	Genève
	FTMH	Genève
	FCTA	Genève
	SLP	Genève
	FCTC	*Genève*
	FCOM	*Genève - Lausanne*
	SIT	Genève
Nyon	SIB	La Côte
	FTMH	La Côte (Arc lémanique vaudois)
Lausanne	SIB	Lausanne et environs
	FTMH	Lausanne (Arc lémanique vaudois)
	FCTA	Vaud - Valais
	SLP	Lausanne et Riviera vaudoise
	USL	Léman
	FCTC+SAG	*Vaud*
Vevey	SIB	Vevey-Montreux-Est vaudois
	FTMH	Haut-Léman (Arc lémanique vaudois)
Yverdon	SIB	Nord vaudois
	FTMH	Nord vaudois
	SLP	Secrétariat régional romand (6 sections)
Le Sentier	FTMH	Vallée de Joux
La Chaux-de-Fonds	SIB	Montagnes neuchâteloises
	FTMH	La Chaux-de-Fonds
	USL	La Chaux-de-Fonds
	FCOM+SAG	*Neuchâtel*
Le Locle	FTMH	Le Locle
Neuchâtel	SIB	Neuchâtel
	FTMH	Neuchâtel
	FCTA	Neuchâtel
Fleurier	FTMH	Val de Travers
Delémont	SIB	Jurassienne + Jura bernois (regroupées)
	FTMH	Région du Jura
	FCTC	*Jura - Neuchâtel*
	FCOM	*Delémont*
Tavannes	FTMH	Pierre-Pertuis
St Imier	FTMH	St Imier
Fribourg	SIB	Fribourgeoise
	FTMH	Fribourg
	FCTA	Fribourg
	FCTC	*Fribourg*
	FCOM+SAG	*Fribourg*
Martigny	SIB	Bas-Valais
	FTMH	Martigny
	FCTC+FCOM	*Martigny*
Monthey	FTMH	Monthey
	FCTC+FCOM	*Châblais*
Sion	SIB	Valais central
	FCTC+FCOM	*Sion*
Sierre	FTMH	Sierre
	FCTC+FCOM+SAG	*Sierre*